

Projet de reconfiguration de l'autoroute Bonaventure

1 - Description de projet :

Projet : ABP0005

Construite entre 1965 et 1967, l'autoroute Bonaventure arrive aujourd'hui à la fin de sa vie utile. Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) procèdera à la reconfiguration complète du secteur en boulevard afin de répondre aux usages évolutifs du secteur notamment en matière de mobilité routière, mobilité active et transport de marchandises.

La reconfiguration de l'autoroute permettra de redonner l'accès aux berges du fleuve Saint-Laurent à la population grâce à des aménagements en rive et d'optimiser la gestion environnementale du site tout en assurant des déplacements sécuritaires et efficaces pour tous les usagers. Ce projet permettra de mieux répondre aux besoins de la collectivité et d'améliorer le milieu de vie des résidents du secteur. À la suite du projet, l'axe sera doté d'un corridor vert et de voies de mobilité active en site propre, actuellement inexistantes dans le secteur.

Le projet de reconfiguration de l'autoroute Bonaventure consiste notamment à utiliser l'emprise de la rue Carrie-Derick grâce à l'acquisition d'une bande de terrain de la Ville de Montréal, permettant ainsi d'éloigner les voies de circulation de la rive et d'aménager un corridor vert en bordure du fleuve d'une superficie de plus de 80 000 m² sur près de 2,5 km. Ce corridor vert inclura une nouvelle piste cyclable de 4 m de largeur, ainsi qu'une voie piétonne en site propre. De l'autre côté du boulevard, un trottoir longera les voies de circulation en direction du pont Samuel-De Champlain.

La reconfiguration de cet axe autoroutier en boulevard transformera cette entrée importante du centre-ville de Montréal, tout en respectant les impératifs établis en termes de fluidité de la circulation routière, tant pour les personnes que pour les marchandises. Grâce à l'intégration de l'emprise de la rue Carrie-Derick au nouveau boulevard et à l'augmentation considérable de la surface végétalisée, la reconfiguration du secteur permettra une réduction des îlots de chaleur de l'ordre de 40 %.

Par ailleurs, ayant été utilisé jusqu'en 1966, soit pendant 100 ans, comme site d'enfouissement des déchets industriels et domestiques, ce secteur présente des problèmes de contamination. Ainsi, la reconfiguration des infrastructures routières devient une occasion d'agir pour adresser certains enjeux environnementaux propres à ce site. PJCCI profitera de ce projet pour optimiser la gestion environnementale du secteur en développant une stratégie de gestion des risques basée sur différentes mesures d'interventions environnementales, incluant notamment la gestion des eaux souterraines. Le projet inclut également une stratégie paysagère qui sera déployée de manière à créer une transition du boulevard jusqu'au fleuve Saint-Laurent, laquelle est à la fois esthétique et fonctionnelle. Cette stratégie comprend la plantation de plus de 650 nouveaux arbres et 18 000 arbustes qui permettront d'augmenter substantiellement l'indice de canopée du secteur, pratiquement inexistant à l'heure actuelle. La diversité des végétaux indigènes

AVIS PUBLIC

prévue permettra de bonifier la biodiversité et la résilience de la végétation face au stress urbain et aux changements des conditions environnementales du site.

Le projet prévoit enfin un ensemble de mesures de protection de la couleuvre brune, tel que la création d'un microhabitat et de corridors de déplacements sécuritaires pour cette espèce présente sur le site.

Ce projet de grande envergure est prévu être réalisé de 2025 à 2029.

La reconfiguration de l'autoroute Bonaventure s'inscrit dans la mission de PJCCI qui est d'assurer la mobilité des usagers, la sécurité, et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

2 - Avis d'intention :

23 octobre 2023 - *Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI)* a l'intention de déterminer si la réalisation du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, PJCCI **invite le public à formuler des commentaires** jusqu'au 30 novembre 2023 sur cette détermination à l'adresse suivante : edd@pjcci.ca

3 - Fin de période de consultation :

30 novembre 2023 – La période consultation publique sur le projet est complétée. Les Ponts Jacques Cartier Champlain Incorporée examine les commentaires reçus afin de l'aider à déterminer si l'exécution du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Personnes-ressources

Les Ponts Jacques Cartier Champlain Incorporée
Philippe Larouche, chargé d'environnement
1225, Saint-Charles O. Bureau 500
Longueuil (Québec) J4K 0B9
Téléphone : 450-651-8771
Courriel : edd@pjcci.ca